

AVIS DE COURSE

Régate de Ligue Sanguiwind Printemps

5 avril 2020

Lac de Cazaux-Sanguinet

Club de Voile de Sanguinet

Grade : 5A

Série(s) : Longue distance, BIC 293D, Raceboard, RSX, SLA, HFW

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut être, à la discrétion du Jury, inférieure à la disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) incluant l'Annexe B.
- 1.2 Les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à toutes les planches à voile.
- 3.2 Les planches admissibles peuvent s'inscrire sur place le 05/04/2020 de 10h30 à 12h30 au plus tard.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - * leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - * ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - * une autorisation parentale pour les mineurs
 - * si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - * le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS À PAYER

Droits d'inscription : 10 € pour les majeurs

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	05/04/2020	De 10h30 à 12h30
Clôture des inscriptions		12h30
Jauges et contrôles		De 10h30 à 12h30

Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
05/04/2020	13h30	Toutes

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type technique.

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

Application de RCV B4.44.

9. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués aux premiers

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

le Club de Voile de Sanguinet 05.58.78.64.30, ou par mail : contact@cvsanguinet.org

ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

Sera affichée le jour de l'évènement